Image not found or type unknown

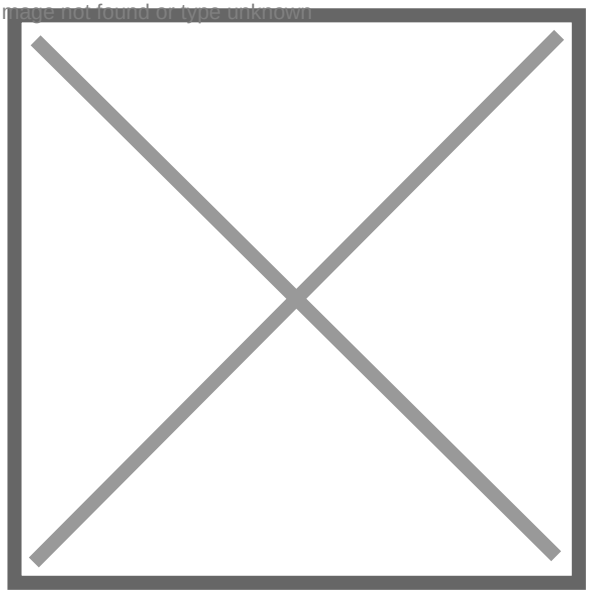

Vente d'un objet sur internet et l'acheteur pas honnete

Par **lilotte19**, le **02/02/2012** à **18:51**

Bonjour,
J'ai vendu début janvier un perforateur via le site leboncoin.fr. L'acheteur devait venir chercher l'objet puis a voulu que je lui envoi. Il a donc donné une participation aux frais d'envoi. Une fois reçu le chèque, je l'ai bien sur encaissé. Je n'ai pas pu lui envoyé de suite car j'ai eu un empêchement. Il m'a donc menacé de porter plainte contre moi. Des que j'ai pu lui envoyé, je l'ai fait, en lui précisant que si il continué a me harcelé, je porterais plainte pour harcèlement. Lui ayant dit ça, il m'a dit qu'il maintenait sa plainte juste parce que je comptais porter plainte si il m’ennuyer encore!! Que faire? Et comment être sur que sa plainte existe? Ai-je un recours a cela?
Merci pour votre reponse

Par **pat76**, le **02/02/2012** à **19:21**

Bonjour

Vous lui avez envoyé l'objet qu'il vous a payé.

Vous avez la preuve qu'il l'a reçu.

Affaire classée.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés